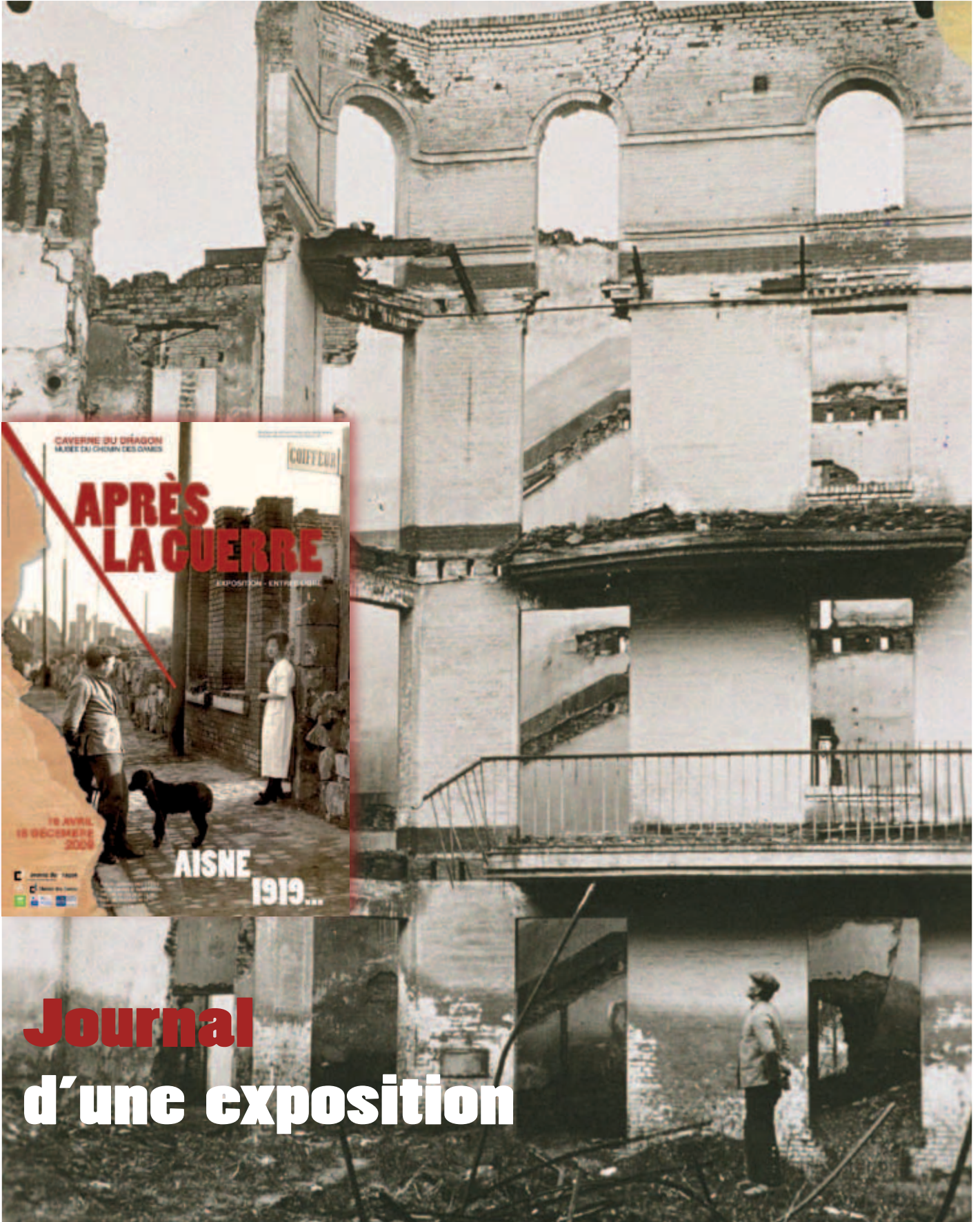


La lettre du **Chemin des Dames**

Bulletin d'information édité par le Département de l'Aisne / 2009-2010 **HORS SÉRIE n° 5**



Introduction



Saint-Quentin, usine en ruines au lendemain de la guerre. FRAD002 22 Fi Saint-Quentin



Sur un chantier de la Reconstruction dans le Soissonnais. AD02, Fonds Vergnol, 13 Fi 1319

Préface

L'étude des reconstructions après les conflits mondiaux apparaît comme un objet d'histoire à la fin des années 1990. Les historiens se sont d'abord intéressés à l'après-1945. Danièle Voldman, dont les recherches apparaissent pionnières, soutient alors sa thèse *La reconstruction des villes françaises de 1945 à 1954, histoire d'une politique*, publiée en 1997, tandis que le Mémorial de Caen organise un colloque sur *Les reconstructions en Europe (1945-1949)*, publié la même année.

La reconstruction après la Première Guerre mondiale a été étudiée dans un deuxième temps. Ce retard est peut-être à mettre en relation avec le faible intérêt qu'y portent les Français après le conflit, alors que l'on célèbre la victoire et que l'on rend hommage aux morts. En 1919-1920, les photographies de la reconstruction ne représentent que 0,5 % du corpus de *L'Illustration* et 1,5 % du corpus du *Miroir*. C'est à un géographe anglais, Hugh Clout, que l'on doit le premier ouvrage de synthèse, essentiellement consacré à la reconstruction rurale (*After the ruins*, University of Exeter Press, 1996). En 1997, les Archives départementales du Pas-de-Calais et l'Université d'Artois engagent un programme de recherche commun, aboutissant à une cinquantaine de maîtrises et de DEA et, en novembre 2000, à un colloque « La Grande Reconstruction, Reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre » et à une exposition.

Au début des années 2000, l'Université de Picardie impulse à son tour des recherches sur ce sujet, dans le cadre d'un colloque sur *Les Reconstructions en Picardie*, publié en

2003 aux éditions Engrage, et de travaux d'étudiants, parmi lesquels la maîtrise de David de Sousa, *La Reconstruction et sa mémoire dans les villages de la Somme (1918-1932)*, publiée aux éditions de La Vague Verte, et la thèse d'Isabelle Blanc sur *La reconstruction des bâtiments publics dans l'Aisne après la Grande Guerre*, soutenue en 2006.

C'est pourquoi, comme directeur du Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits de l'Université de Picardie, je suis heureux de saluer l'initiative du Conseil général de l'Aisne d'aborder cette thématique. Les pages qui suivent en montrent la richesse, au confluent de l'histoire de l'architecture et de l'aménagement, de l'histoire culturelle et, enfin, de l'histoire sociale. Les difficultés de la vie quotidienne dans

l'immédiat après-guerre concernent en effet de nombreux Axonais qui avaient dû quitter leur département d'origine — réfugiés partis d'eux-mêmes pour fuir l'avancée ennemie, évacués par les autorités militaires françaises ou « rapatriés » par les Allemands après avoir subi l'occupation — et qui souhaitent le réintégrer rapidement, dès le recul de l'ennemi, puis après l'armistice. Au fil des pages qui suivent, le lecteur découvrira l'ampleur des ruines, la solidarité internationale, les conditions de la vie au provisoire dans l'année qui suit la fin du conflit, et la mise en route d'une reconstruction qui durera jusqu'au milieu des années 30.

Philippe Nivet
Professeur
à l'Université de Picardie



Bouconville-Vauclair. Bâtiment des postes. Années 1920.

La reconstruction s'accompagne d'une spécialisation des édifices. © Caverne du Dragon/CG02.

Si le thème de la Reconstruction a longtemps été étudié pour la seule période qui suit la Deuxième Guerre mondiale, on assiste depuis plusieurs années à un retour sur l'après 1914-1918 et à la redécouverte du véritable « front pionnier » que constituent les départements dévastés, parmi lesquels l'Aisne, considéré comme un territoire martyr.

Les études universitaires, colloques, publications et films se multiplient autour de ce sujet : ainsi, entre autres, des expositions sur l'art décoratif à Reims, sur la reconstitution forestière à la Caverne du Dragon en 2006, des travaux des historiens sur le retour des réfugiés dans leur région natale qui ont permis de mieux connaître cette période restée dans la mémoire orale.

L'exposition présentée à la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames, propose une nouvelle approche de ce champ de la recherche passionnant.

En s'en tenant aux tous débuts de la longue période de la reconstruction, elle permet de rendre le visiteur témoin d'une époque : le retour « au pays » des sinistrés qui découvrent la disparition de la maison familiale, le flottement de quelques mois de la machine étatique, pourtant prête sur le plan théorique, face à l'ampleur des dégâts, les jeux

de relations entre acteurs de la reconstruction, la vie au quotidien dans les régions dévastées, la solution du « provisoire ». Passant de l'atmosphère feutrée du cabinet de l'entrepreneur au refuge que constituait le café, le visiteur aborde une histoire politique, sociale mais aussi une histoire des techniques et des genres de vie.

Belges, mais aussi Chinois), en rachetant des exploitations et terres jugées inutilisables pour les plus riches (certains industriels belges par exemple). Une nouvelle élite tend à s'affirmer, composée des protagonistes les plus actifs de la reconstruction : entrepreneurs, dirigeants des coopératives, notables locaux, rescapés de la Grande Guerre, qui occupent des postes à responsabilités comme le comte Henri Rillart de Verneuil (voir p.12).

Cette renaissance et réorganisation de la société s'accompagne d'hésitations : entre tradition et modernisme, entre provisoire et durable. L'architecture de la reconstruction est ainsi un subtil mélange de références à des styles régionaux et d'inventions/modernisations.

C'est après la Première Guerre mondiale que se réorganise une société entière sur le plan géographique et social : villages dont la disparition est consommée, regroupements de

terres, départ définitif de nombreux notables et habitants découragés par la tâche à entreprendre, arrivée de populations étrangères qui compensent les départs et décès à deux niveaux : en devenant la main d'œuvre indispensable à la reconstruction pour les plus pauvres (Italiens, Polonais,

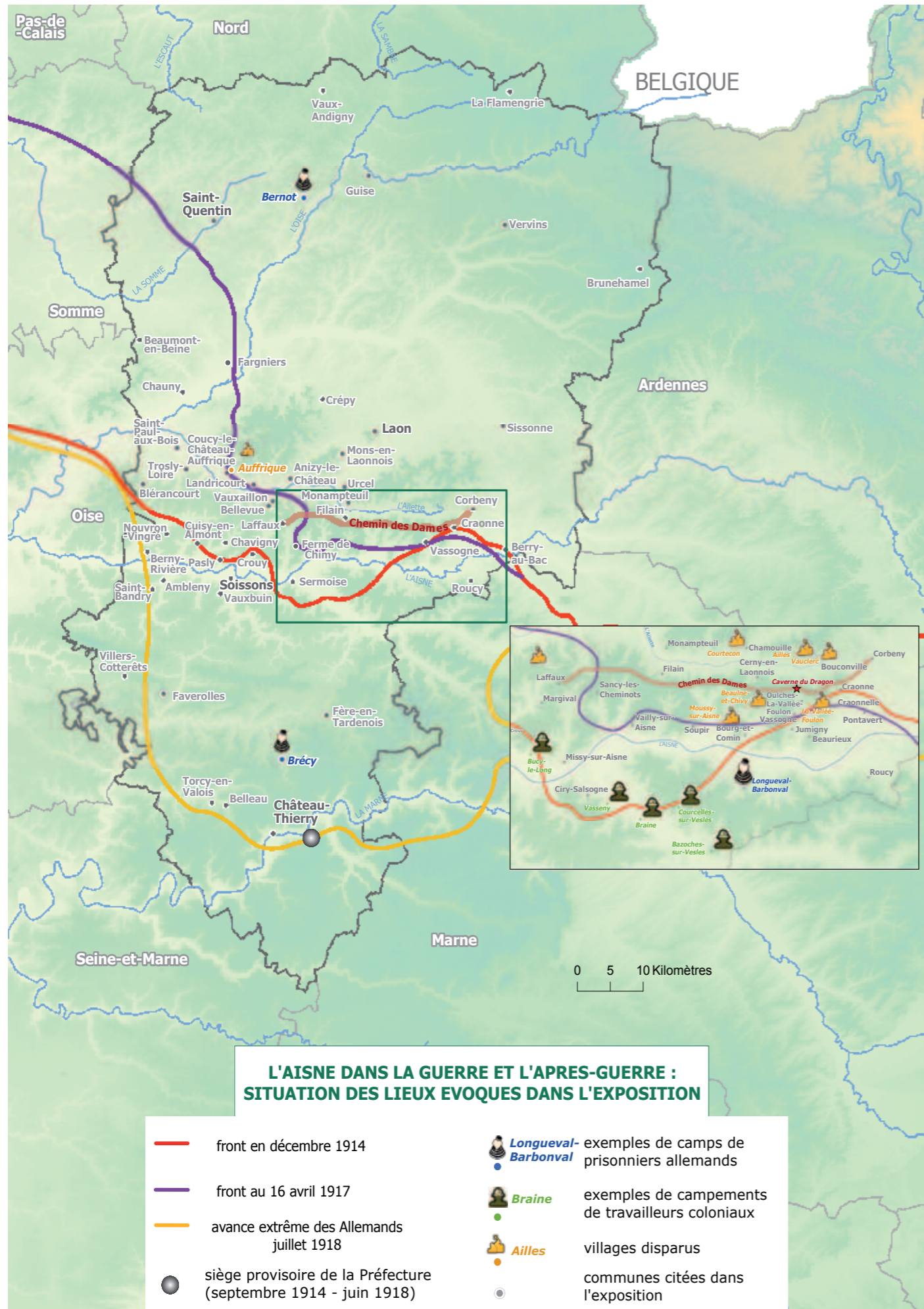
C'est aussi la nécessaire prise en compte du culte des morts, si nombreux dans une même classe d'âge. L'inauguration du monument aux morts est ainsi un moment fédérateur essentiel, marquant paradoxalement la renaissance du village après la guerre...

Telles un fil rouge, des citations de l'ouvrage de Roland Dorgèlès, *Le réveil des morts*, présenté p.19 viennent enrichir la présentation de cette période nouvelle, dans la limite de l'évocation propre au roman.

A. B. et S. Be

Etreillers, horloge dans les ruines de l'église (sans date). FRAD002, 22 Fi Etreillers 4





Aisne 1919 ... un pays « aplati »

« C'est bien cela : aplatis. Le village, la contrée n'avaient plus de hauteur, le pilon de la guerre avait tout enfoncé dans le sol. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.13

« L'armistice n'était pas signé depuis trois mois que déjà la vie reprenait sous les ruines, comme une mystérieuse germination. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.11



Carte postale légendée « Saint-Quentin, le retour au pays ». Une femme dans les ruines. Avril 1919. D.R.

La guerre finie...

Onze novembre 1918 : l'Armistice est signé. Pour les combattants et leurs familles, s'annonce la possibilité du retour au « pays ». En France seule, deux millions de civils, chassés par la guerre, évacués ou rapatriés pendant l'occupation allemande, sont concernés.

Fin 1918 - début 1919, les premiers réfugiés commencent à regagner leurs foyers, avant même la signature de la paix à Versailles. Ils y découvrent l'aspect lunaire du champ de bataille, les cimetières provisoires.

Dans l'Aisne, tout est en ruines, de Château-Thierry à Saint-Quentin, de Chauny au Chemin des Dames. Sur 841 communes, 139 sont complètement rasées et 461 détruites à plus de 50%. Des milliers d'hectares semblent définitivement incultivables, tant ils sont dévastés et encombrés du matériel de la guerre.

163 000 habitants sur les 530 000 que comptait le département avant guerre sont dispersés dans toute la France.

Dans ces ruines, pourtant, la population revient et la vie reprend, peu à peu, au milieu de mille difficultés... C'est cette recomposition rapide des sociétés villageoises et urbaines qui va permettre de débiter, dans un second temps, la lente entreprise de reconstruction de l'Aisne dévastée.

Y. F.

Carte publiée dans Lucien SAINT, *La reconstitution de l'Aisne*, exposé présenté au Conseil général en 1920.



Le Traité de Versailles et la clause des réparations

Le 28 juin 1919, au château de Versailles, au cours d'une séance solennelle, le traité de Paix est signé entre les puissances alliées et l'Allemagne. Cet événement intervient après 6 mois de négociations difficiles fondées sur des compromis territoriaux qui entretiennent les tensions politiques.

L'article 231 du traité stipule : « L'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. » L'Allemagne consent aussi à « consacrer directement ses ressources matérielles à la restauration physique des régions envahies ».

Pour les habitants des zones dévastées par la guerre, ces clauses représentent l'espoir d'un retour rapide à la vie normale.

Zone rouge, « zone morte »

« (...) la zone rouge, cette zone que l'administration considérait comme morte (...) »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.25

La définition d'une zone rouge

Dès 1919, l'Etat fait réaliser des cartes du sol des régions touchées par la guerre. Les zones définies en bleu correspondent aux territoires où les dégâts ont été limités, les zones jaunes, ceux où des travaux de remise en état seront nécessaires, les zones rouges enfin sont définies comme les terres dont le coût de remise en état est supérieur à la valeur initiale, donc incultivables et inconstructibles. La zone rouge couvre 19000 hectares dans l'Aisne mais, progressivement grignotée par les habitants, elle ne représente déjà plus que 725 hectares en 1925 (essentiellement le Chemin des Dames). Un décret du 9 septembre 1923 déclare en outre la mort administrative de 6 communes du canton de Craonne :

- Ailles
- Courtecon
- Crandelain et Malval
- Vauclair la Vallée-Foulon
- Verneuil-Courtonne et Vendresse
- Troyon

Leur nom survit, au moins en partie, rattaché à une autre : Chermizy-Ailles, Pancy-Courtecon, Bouconville-Vauclair et Oulches-la-Vallée-Foulon, Vendresse-Beaulne (fusion de Vendresse, Beaulne, Chivy et Troyon), Beaulne-et-Chivy.



Vue des environs de Soupir dévastés. FRAD002 22 Fi



Vue des environs de Laffaux dévastés. FRAD002 22 Fi

A. B.

Vue des environs de Craonne dévastés. FRAD002 22 Fi

L'ampleur des destructions

Habitat :

Sur 841 communes de l'Aisne, 1 sur 6 a été rasée, plus de la moitié endommagée à plus de 50%.

Industries :

84% des ensembles industriels sont détruits, dont les 51 sucreries.

Infrastructures :

816 ponts et ouvrages d'art détruits.
60% du réseau routier à reconstruire.
Les voies ferroviaires sont en grande partie neutralisées.

Territoire :

533 trous d'obus à l'hectare.
39 millions de m² de barbelés à ôter.
44 millions de m³ de tranchées à combler.
300 000 ha de terres labourables à remettre en état.

S. Bo.

« C'est tout de même notre pays »

« Sans maisons, sans argent, sans ouvrage, ils revenaient quand même, les vieux grimpés dans les camions de la troupe, les hardes et les gosses poussés sur une brouette, ne sachant pas comment ils mangeraient le lendemain »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.10

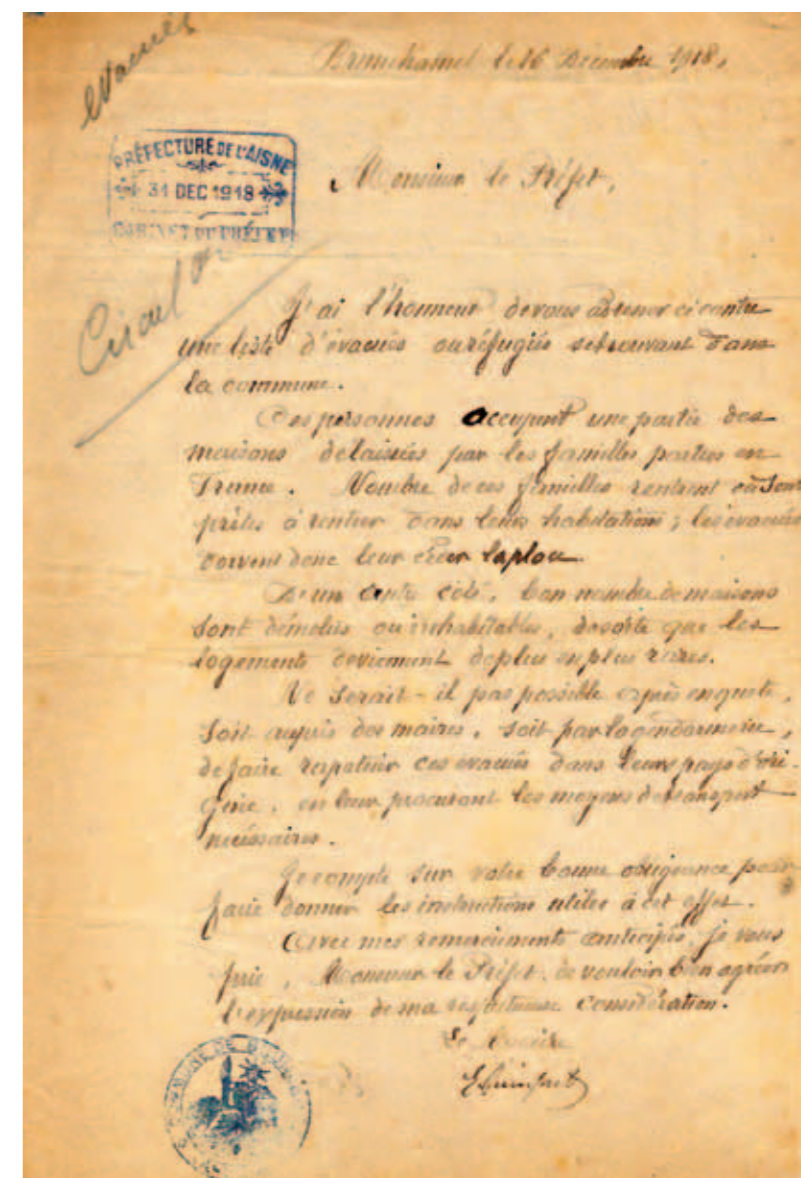
Des retours organisés ?

À l'indemnité de la guerre, le département de l'Aisne compte 100 000 habitants de moins (530 000 en 1914 – 421 515 en 1921) et de nombreux réfugiés. Poussés par le mauvais accueil des départements de l'intérieur qui les surnomment parfois les « Boches du Nord », mais aussi par le souci de protéger leurs biens ou par la volonté de participer aux travaux de reconstruction, les Axonais reviennent vite. Dès le mois d'août 1918, la préfecture de Paris signale des mouvements de réfugiés gare du Nord. Toutes les gares et voies ferrées n'étant pas remises en service, le voyage se termine souvent à pied, à l'aide de camions de troupe ou de charrettes.

Le souhait du retour se heurte à une procédure stricte. Les sinistrés doivent formuler une demande préalable auprès du service de réintégration des réfugiés. Ce service s'assure alors que les réfugiés disposent effectivement d'un logement dans leur commune de retour. Si c'est le cas, la Préfecture délivre alors les moyens de transport. Dans la pratique, le nombre d'habitants ayant suivi la procédure légale est très faible.

« Des femmes entraient et sortaient de leurs caves, tout naturellement, comme de chez elles. Les quelques maisons à peu près habitables avaient été réparées tant bien que mal avec des planches et du papier goudronné. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.42



Lettre du maire de Brunehamel au Préfet, datée du 16 décembre 1918, demandant le rapatriement des évacués « qui doivent (...) céder la place » aux habitants de retour. FRAD002 E-dépôt 060 4 H 20

Un lent retour au niveau d'avant-guerre

Tableau des retours

	Recensement 1911	Recensement 1921
Craonne	608	44
Saint Pierre Aigle	428	189
Berry au Bac	815	221
Vervins	3206	3119

La vie précaire

Dans les régions les plus touchées comme le Chemin des Dames, rien n'existe pour accueillir les réfugiés. On manque de tout. Certains habitants réinvestissent une maison encore en partie debout et clôturent portes et fenêtres avec des matériaux de récupération. Le métal ainsi que le bois utilisés dans les tranchées sont ainsi réemployés et servent désormais d'abris contre un nouvel ennemi : le mauvais temps. D'autres occupent les cagnas abandonnées des soldats ou procèdent à l'amoncellement de matériaux de toutes sortes (briques, pierres..) sur lesquels ils posent un amas de planches recouvertes de carton bitumé ou de vieilles tuiles récupérées dans les décombres.

Les anciennes caves sont aussi aménagées en habitats de fortune fermés par un drap. Les carrières ou « creutes » sont utilisées de la même façon.

S. Bo.

Vivre parmi les ruines

« Quand un sinistré rentrait au pays, quitté en 1914, et qu'il découvrait de la route de Soissons cet immense écoulement, ce chaos de décombres où disparaissait jusqu'à la trace des rues, il sentait son courage l'abandonner d'un coup.

Déblayer ces monceaux, niveler ces crevasses, reconstruire quelque chose sur ce tas de gravats, allons donc c'est impossible !

Pourtant, quand on avait dormi quelques nuits dans sa cave ou sous un toit de carton, quand on avait vécu quelques jours au milieu de ces pierres calcinées, on reprenait confiance. On vivait bientôt dans les ruines comme les soldats dans la boue, on s'y faisait. »

Roland Dorgelès,
Le réveil des morts, p.17-18



Rainette de maréchal-ferrant
Réalisée dans un sabre-baïonnette français modèle 1892 pour curer les sabots des chevaux.
Fer et bois
Coll. du C.A.R.H.O.M.T



Boutique de coiffure.
FRAD002 2 Fi
Trosly-Loire 2

Crochet à bottines réalisé à l'aide d'une balle
Laiton et fer
Coll. particulière D. Pillant



Là où on manque de tout

Pour bon nombre des personnes de retour dans leur village, l'existence quotidienne est d'abord synonyme de recherche des ressources élémentaires : eau, nourriture, bois de chauffage, charbon, couvertures, vêtements.

L'eau courante est souvent souillée par les dépouilles de la guerre (cadavres d'hommes et d'animaux mais aussi encombrement de matériel jeté dans les cours d'eau) et il n'est pas rare de devoir faire plusieurs kilomètres pour pouvoir trouver de l'eau potable. Ce problème perdure longtemps : en août 1920, seuls 41 réseaux communaux d'adduction d'eau sont remis en état.

L'alimentation est faite de ce qu'on peut cultiver soi-même et des produits des animaux qu'on possède. Le bétail (chèvres, vaches) et les poules et lapins sont très présents dans le paysage de ces lieux provisoires. Le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD) (voir p.12) distribue d'ailleurs des lapins aux habitants les plus démunis. Comme l'on manque de tout, les matériaux et objets de la guerre sont récupérés et constituent la matière première des nouveaux ustensiles.

Le bois de chauffage est là aussi pris où cela est possible (traverses de chemin de fer, anciennes bâtisses, bois de confortement des tranchées).

Pour les produits manufacturés, ce sont des entreprises rémoises qui fournissent le gros des besoins. Le café-épicerie est le lieu central où les habitants de retour peuvent acheter les biens de première nécessité. Les commandes de ces boutiques, essentielles dans l'après-guerre, sont éloquentes : couvertures, matelas, chaussettes...

Un café à Vermand.
Années 1920. FRAD002 18 Fi 2



Images de bons de commande à des entreprises rémoises ou axonaises, de 1922 à 1927.

A. B.

« Un espoir les soutenait, un beau rêve »

Soupir, ce 26 avril 1920

(Mlle Lefèvre, institutrice Soupir par Vailly-sur-Aisne
Lettre adressée à Mlle M. Douen
Service technique
12 rue des Cordeliers à Saint-Quentin)

Chère mademoiselle,
Je vous vois tout étonnée de me trouver ici me voici installée dans une charmante baraque au milieu d'une nombreuse population de 42 habitants et une classe aussi petite puisque je n'ai que 7 élèves.
Je ne sors pas des ruines. Mais celles-ci sont assez pittoresques et le paysage est très beau.
Ma vie nouvelle ne me laisse aucun loisir et je ne m'ennuie pas. C'est drôle on dirait qu'il y a déjà très longtemps que je suis broyée à cette vie là. Mes meilleurs baisers pour vous et mes amitiés au personnel.

Valentine.



Carte postale envoyée de Soupir par une maîtresse d'école, le 26 avril 1920.
FRAD002 18 Fi Soupir 4

Les rares maisons restées debout

« La guerre n'avait rien épargné. Des murs branlants, des tas de décombres, de grands trous noirs... De loin en loin, la carcasse détuilée d'un toit était restée suspendue dans le vide, ou bien une façade apparaissait, sans rien derrière, plantée comme un décor, et rageusement percée, en pleine pierre, par le jet d'un obus. **Les rares maisons restées debout avaient des airs hagards, avec leurs fenêtres béantes comme des yeux crevés.** Et de grandes balafres, par où le ciel passait... » p.8

On attendait

Les sinistrés n'avaient rien, ne savaient rien. On attendait. Tous, en arrivant, étaient pareils à des émigrants qui débarquent dans des terres lointaines. C'était pour eux une vie nouvelle qui commençait. La confiance leur durcissait les bras, et ils voulaient tout de suite se mettre à l'ouvrage, pour en finir plus tôt. Mais leur pauvre effort était si peu de choses dans cet immense chaos que le découragement les prenait vite. » p.62

Vaux-Andigny, enfant au puits du village (années 1920).
FRAD002 2 Fi Vaux-Andigny 2

On remuait la terre à Laffaux

« Un instant, cette France pauvre put croire que la France heureuse l'oubliait. (...) Privés de tout, se chauffant dans leurs tanières avec des poêles de tranchées, poussant le lit d'un coin à l'autre de la maison quand la pluie avait percé le toit, ne trouvant pas d'eau aux fontaines, la plupart des ruisseaux détournés ou taris, ils s'accrochaient à leur désert avec une sorte de désespoir ou bien d'attente aveugle. Rien n'eut raison de leur endurance. **On rentrait à Craonne, on remuait la terre à Laffaux, Berry-au-Bac commençait à revivre,** et à Sancy, où le mur le plus haut se dépassait de la tête, des hommes sortaient les morts des caves pour y dormir. » p.63



Ils s'étaient faits à leurs taudis

« Depuis qu'ils étaient de retour, cette misère leur était devenue familière ; ils s'étaient faits à leur taudis, ils ne voyaient même plus leurs ruines, tant leurs yeux les avaient regardées ; aucun même n'avait dû remarquer qu'avec leurs habits frottés aux murs, leurs casquettes qu'ils ramassaient dans les plâtras, ils devenaient de jour en jour neutres et gris comme leurs pierres. » p.74

« Pourtant, au plus profond de leur misère, un espoir soutenait les sinistrés, un beau rêve... Dans leur bicoque au toit crevé, bâchés sous une toile de tente où pissait l'eau, ils ne pensaient qu'à la belle maison qu'ils auraient un jour et ils oubliaient tout. Ils la voyaient, avec ses deux étages, son pignon à redans, et deux piliers à l'entrée du jardin, comme aux villas des riches. » p.131

Citations extraites du réveil des morts de Roland Dorgelès.

Aider à la reconstruction

Anticiper les retours ?

Dès le début de la guerre, l'Etat tente de prévoir le retour des réfugiés et la reconstruction des zones dévastées. Il faut pourtant attendre la fin de l'année 1917 pour que soit institué un ministère unique chargé des régions envahies et sinistrées.

Sous l'autorité de son premier titulaire, Albert Lebrun, est promulgué le texte fondateur de la réparation des dommages de guerre : la loi du 17 avril 1919 dite 'Charte des sinistrés', qui constitue une sorte d'assurance par l'Etat des dégâts de la guerre. Elle doit faciliter au maximum la reconstitution, mais elle est votée dans l'illusion, énoncée dans le Traité de Versailles, que « l'Allemagne paiera ».

Par cette loi, l'Etat veut favoriser la renaissance du pays d'avant-guerre : les sinistrés sont incités à réemployer leur indemnité pour un immeuble de même destination que celui détruit, dans un rayon n'excédant pas 50 km.

Qui choisit de reconstruire sa maison au même lieu ou à proximité bénéficie ainsi d'acomptes et reçoit même un supplément d'indemnité qui tient compte de l'augmentation des prix pendant la guerre.

Au contraire, si un sinistré renonce à la reconstruction, il ne perçoit que le montant de

« Il avait fallu toutes ces épreuves pour leur faire comprendre (...) que les lois ne suffisaient pas, qu'on ne construisait pas des murs avec de la paperasse.

Partout ils se liguèrent. Des coopératives de reconstruction se constituaient jusque dans les plus petites communes, et il suffisait souvent d'un seul homme, plus résolu, pour entraîner les autres (...) »

Roland Dorgelès,
Le réveil des morts, p.132

la perte subie, en valeur 1914. L'établissement des dossiers de dommages de guerre est lent.

Le désastre de la guerre se prolonge : chacun doit apporter la preuve des dommages et de leur importance par le biais de factures, d'inventaires, d'attestations d'assurance ou de témoignages oraux, étapes difficiles dans les conditions où vivent les sinistrés.

Le montant de l'indemnité est fixé par des commissions cantonales. Dans l'Aisne, les opérations d'évaluation débutent le 15 juillet 1919 et « les sinistrés vivent tous dans l'attente anxieuse de l'expert » (Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*).

L'initiative privée

Pour accélérer la reconstruction, les sinistrés se regroupent au sein d'associations les coopératives de reconstruction.

Déjà apparues pendant le conflit, leur création est favorisée par la loi du 15 août 1920.

Elles connaissent alors un véritable essor, notamment dans l'Aisne, sous l'impulsion du sénateur Guy de Lubersac. C'est le département qui compte le plus de coopératives et le plus d'adhérents.

S. Bû.

La remise en place des tambours des piliers de la cathédrale de Soissons. FRAD002 13 Fi 1312, fonds Vergnol

Les coopératives

Les coopératives de reconstruction regroupent les particuliers qui ont subi des dommages, mais également les communes sinistrées.

Elles permettent de choisir un architecte ou un entrepreneur en commun, de faire baisser les coûts des marchés, assurent une plus grande sécurité face à la malhonnêteté de certains acteurs de la reconstruction, délivrent des conseils aux sinistrés perdus dans la complexité des démarches administratives, juridiques et financières. Elles font le lien entre les entreprises et les propriétaires, supervisent l'ensemble des travaux de reconstruction (respect de la tradition et des matériaux utilisés, des délais et des démarches administratives).

Tous les adhérents délèguent à la coopérative leurs droits individuels aux dommages de guerre. Les coopératives fonctionnent avec ces versements et reçoivent aussi des subventions ou avances de l'Etat et des libéralités, dons et legs.

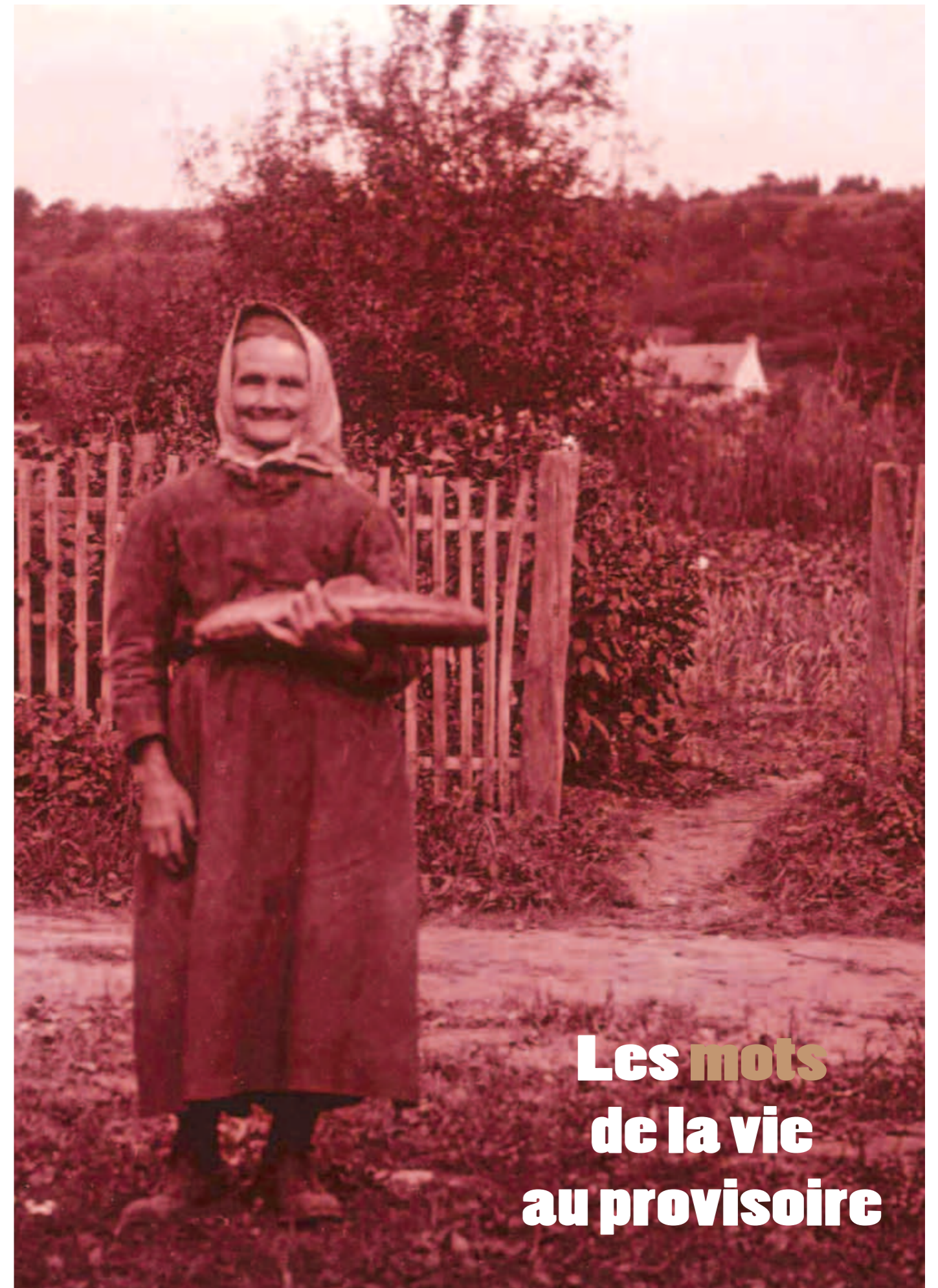
L'Etat les contrôle : comptabilité, adéquation entre dégâts constatés et programme des travaux, délivrance de contrats types et d'une liste d'entrepreneurs agréés.

Malgré quelques difficultés, ces coopératives connaissent un véritable essor. On compte dans l'Aisne **150 coopératives en mars 1920 et 472 dans le courant de l'année 1923, pour 660 communes.**

Les coopératives se regroupent aussi en unions locales (soissonnaise et laonnoise) et en fédérations départementales. Une Confédération nationale présidée par Guy de Lubersac regroupe les 35 unions, et représente alors 162 000 membres à travers la France du Nord, auprès du plus haut niveau de l'administration à Paris.

D'autres organismes privés

D'autres organismes privés se mettent en place, ainsi des syndicats agricoles comme l'Union de syndicats agricoles de l'Aisne, fondée le 18 juillet 1919, ou du Comité de l'Aisne, créé dès novembre 1914 et dissous en 1920, qui assiste les sinistrés dans leurs démarches : organisation du retour, logement provisoire, reconstruction de leur maison.



**Les mots
de la vie
au provisoire**

Une habitante de Fontenoy dans les années 1920. FRAD002 22 Fi

Aide internationale

Anne Morgan



A. Morgan. D.R.

Fille du banquier John Pierpont Morgan, Anne Morgan séjourne en Europe au moment de la déclaration de guerre. Elle s'engage pour la prise en charge des blessés et, en 1916, transforme la villa Trianon à Versailles en infirmerie. Peu après, est créé l'« American Fund for French Wounded », qui vient en aide à la France, au sein duquel Anne Morgan, avec Anne Murray Dike, constitue le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD), basé à Blérancourt (Aisne) dès 1917, nommé ainsi en mars 1918. Anne Morgan collecte elle-même les fonds destinés aux régions dévastées, près de 5 millions de dollars. Dès 1924, elle permet l'ouverture d'un musée historique franco-américain à Blérancourt. Ce premier musée devient en 1931 le musée national de la Coopération franco-américaine.

A. B.

Dans l'Aisne dévastée, un certain nombre d'associations œuvrent pour tenter d'alléger les difficultés des populations. Dès 1916, l'association « l'Aisne dévastée » est créée. Placée sous le patronage de personnalités nationales et locales, elle est dirigée par des femmes de la haute société (Madame Foch par exemple). Par la publication de brochures, d'affiches réalisées par des artistes célèbres, elles incitent à la générosité pour les évacués et rapatriés. Cet effort philanthropique est aussi international. Le CARD est l'une des nombreuses associations étrangères présentes en France. Dès 1917, le Comité agit pendant 7 ans dans les 4 cantons qui lui sont confiés : Anizy, Coucy, Soissons, à l'exception de la ville, et Vic-sur-Aisne.

Ses objectifs sont de participer au relèvement sanitaire, social, agricole et culturel des zones dévastées par la guerre. Son action est très diversifiée. Des dispensaires, des bibliothèques, des foyers, des centres de scoutisme et de sport sont ouverts. Des camions magasins circulent jusque dans les villages les plus reculés pour vendre à bas prix les produits de première nécessité. Une coopérative agricole et un atelier de reconstruction permettent la mise en commun des biens et des efforts. Le 30 juillet 1924, Anne Morgan et Anne Murray Dike, fondatrices et dirigeantes du CARD, reçoivent la Croix d'officier de la légion d'honneur des mains du général Pétain. Les autorités françaises marquent ainsi leur reconnaissance pour l'action des « dames de Blérancourt ».

S. Bo.

Figures

Henri Rillart de Verneuil (1870-1943)

Né dans le Loiret mais très lié par sa famille à la Picardie, il devient conseiller municipal de Bouconville en 1896 puis maire (de 1904 à 1908 et à nouveau en 1912). Il prend part à la guerre comme lieutenant puis capitaine du 6^{ème} chasseurs. Blessé à deux reprises, il est cité cinq fois et décoré de la Légion d'Honneur. Après guerre, il devient député de l'Aisne dès 1919 et Président départemental de l'Union Nationale des Combattants. Elu sénateur en 1934, membre de la Commission de l'Armée, il défend le statut des grands mutilés de guerre et traite de la question des dommages de guerre.

Guy de Lubersac (1878-1932)

Maire de Faverolles depuis 1904, le marquis Guy de Lubersac est officier dans l'aviation pendant la guerre. Une fois la paix revenue, il s'attache à reconstituer son département et se fait le promoteur du regroupement des sinistrés. En 1922, il est président de la Fédération des unions de coopératives de reconstruction de l'Aisne. Pour lui, ces organisations sont un moyen de donner plus de poids aux sinistrés, de les renseigner et les aider, de renforcer leur position face à leurs interlocuteurs – architectes, entrepreneurs, commissions d'évaluation des dommages de guerre ou tribunaux – et surtout face à l'Etat. A Soissons, un monument « à l'œuvre des sociétés de reconstruction des Régions libérées » est inauguré en 1935. Il y est rendu hommage à Guy de Lubersac, figuré en partie centrale.

Y. F.



H. Rillart de Verneuil en 1932. D.R.

Entrepreneurs, architectes et maires

Dès 1919, les entreprises du bâtiment participent au « chantier du siècle ». La forte demande leur permet de travailler dans une zone limitée et d'établir ainsi des liens étroits avec les coopératives de reconstruction locales. L'obtention des chantiers est fonction du réseau de relations, familiales et politiques, que l'entrepreneur a créé. Son influence est grande au sein du conseil municipal : il emploie souvent la moitié du village.

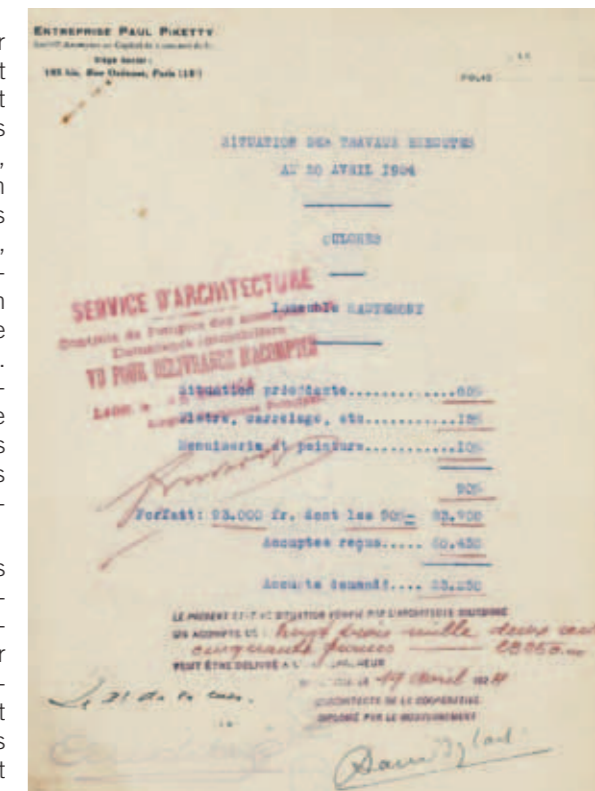
Ainsi, l'entreprise Maroteaux-Cabaret à Vassogne travaille dans un petit périmètre de Jumigny à Oulches et Craonnelle. Son directeur, Jules Cabaret, reçoit les commandes de la coopérative de Beurieux et bénéficie de dérogations pour des marchés en théorie soumis à la concurrence comme celui de la reconstruction du lavoir de Vassogne en 1925. Cabaret est conseiller municipal, ami du député Henri Rillart de Verneuil et son oncle, Auguste Maroteaux, maître maçon ancien propriétaire de l'entreprise, conseiller municipal, participe à la commission de déblaiement.

Vue du bureau de l'entrepreneur reconstitué dans l'exposition à la Caverne du Dragon. © Caverne du Dragon, CG02.



Les architectes, agréés par chaque coopérative, jouent aussi un rôle essentiel. On peut citer, parmi les 200 architectes présents, souvent parisiens, Albert-Paul Müller, arrivé à Laon avant 1914 et concepteur des églises de Martigny-Courpierre, Monthenault, Brancourt-en-Laonnois, ou encore Adrien Bastié, architecte rémois de l'église Saint-Martin à Craonne. Obligés d'élargir leurs compétences, ils réalisent l'expertise des ruines pour les dossiers de dommages de guerre et les nouveaux plans des communes.

Les maires et leurs conseils municipaux (qui ne sont renouvelés qu'à la fin de 1919) s'emploient à soulager et à protéger leurs concitoyens. Les registres de délibérations indiquent qu'ils sont d'abord préoccupés par le ravitaillement en pain et charbon, la consolidation ou au contraire l'arasement des édifices, les crédits à la reconstruction, la main d'œuvre étrangère.



Situation de travaux exécutés à Oulches au 20 avril 1924 par l'entreprise Paul Piketty à Paris, signée par l'architecte de la coopérative Daniel Beylard. Coll. C.A.R.H.O.M.T.

Une « association des maires des régions dévastées » leur vient en aide tant ils sont nombreux à être désarmés face à la tâche à entreprendre. Guy de Lubersac, sénateur de l'Aisne, écrit d'ailleurs à cette association pour lui « signaler le manque d'informations sur le droit des sinistrés » et lui demande « de bien vouloir avertir les concitoyens des nouvelles réglementations sur les dommages de guerre et de les aider dans les démarches ».

Peu à peu, certaines opérations échappent à l'emprise des élus et mettent en valeur d'autres « notables » : les responsables de grandes sociétés privées pour l'édification de nouvelles cités ouvrières, les curés pour la reconstruction des églises. Parfois, c'est un entrepreneur qui devient maire, marquant par là l'importance des hommes chargés des premiers travaux de reconstruction dans la vie municipale.

S. Be.

Courrier de l'Aisne, 1919. Annonce publicitaire pour un entrepreneur belge. AD02.



Dommages de guerre

« Les marchands de biens ne se cachent même pas. Les affiches : Achat de dommages de guerre, se lisaient sur tous les murs ; (...) comme on pouvait remployer dans un rayon de 50 km, on voyait s'élever dans Soissons et dans Laon, - comme ailleurs dans Arras, Reims, Dunkerque ou Verdun, - des raffineries, des filatures, des villas luxueuses, bâties avec l'argent de mille bicoques calcinées qu'on ne relèverait jamais. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.183

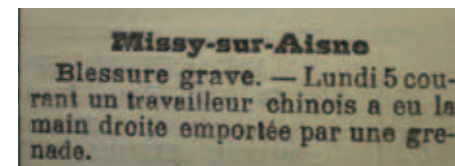
Cimetières



La réinhumation des corps de soldats. Lieu inconnu. 1919. Coll. du père Courtois en dépôt à la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames. Droits réservés.

Dangers

La remise en état des sols peut s'avérer dangereuse : les opérations de désobusage n'empêchent pas de nombreux accidents (35 artificiers meurent en 1919-1920).



Tablettes de l'Aisne, 8 mai 1919. AD02.

« (...) les explosifs attendaient dans les champs la venue d'artificiers français, à moins qu'ils n'éclatassent au passage d'un brabant, mettant en pièces le cultivateur, le cheval et la charrue. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.51



Le 17 avril 1919, une loi institue le principe des dommages de guerre, sorte d'assurance rétrospective sur les dégâts occasionnés par le conflit. Les sinistrés constituent un dossier qui leur donnera droit à remboursement, par l'Etat, du montant de la perte subie (valeur 1914) ainsi que parfois d'une somme supplémentaire correspondant à la hausse des prix entre 1914 et 1918. Si le dossier, validé par une commission cantonale d'experts, est accepté, 25% d'acomptes permettent de débiter les travaux, le reste étant versé après justification de ceux-ci. Très vite, se met en place un commerce des droits à dommages de guerre.

Illustration ci-dessus : *Courrier de l'Aisne*, 10 juillet 1920. AD02.

« Pour quelques fosses retrouvées, combien d'inconnus resteraient pour toujours oubliés dans les champs ! »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.36

Encadrés par le service militaire de l'Etat civil, ce sont les travailleurs coloniaux ou étrangers qui ont la charge de l'exhumation des cadavres et de leur inhumation dans des cimetières spécialement créés. Les procédures d'identification des corps ne sont pas toujours suivies, en raison de l'urgence et de la difficulté de la tâche. Pour aller plus vite, des exploitants agricoles obtiennent l'autorisation d'effectuer les exhumations sur leurs terres.



La bénédiction des cloches de l'église de Vregny en présence des parrains et marraines et de l'évêque. De g. à dr. Laure Bigot, ?, Jacqueline Vieville, M. et Mme Haibe et Emilien Vieville, maire. Le 15 août 1929. Coll. A. Potier. D.R.

Architecture

« La reconstruction va profiter des progrès faits depuis cent ans. Eh bien, rien de plus normal... Il en serait de même si un raz-de-marée détruisait Marseille ou le Havre : la ville reconstruite serait forcément plus moderne... »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p.188

Cette question fait l'objet d'une réflexion dès la période de guerre : faut-il reconstruire à l'identique ou au contraire profiter des destructions pour introduire une architecture moderne dans les campagnes ? Des architectes, des urbanistes, des hygiénistes animent ce débat par une intense activité éditoriale : *Comment reconstruire nos cités détruites* est l'un des ouvrages fondamentaux signé dès 1915 par les architectes Auburtin, Agache et Redont. Concours et expositions complètent aussi cette réflexion : ils fournissent aux sinistrés des plans types qui sont autant de modèles destinés à promouvoir la richesse et la diversité de l'architecture des régions alors envahies.

On y trouve en bonne place les dessins de l'architecte des Monuments historiques André Ventre, qui sillonne le département de l'Aisne pendant le conflit pour y relever les caractères traditionnels de l'architecture. En effet, c'est le régionalisme qui domine chez les futurs reconstruteurs. Leur but est de redonner aux sinistrés le cadre qu'ils ont connu avant la guerre.

Si le retour aux sources régionales est officiellement privilégié, la restitution des villages détruits doit aussi être l'occasion d'améliorer les conditions de vie en matière d'hygiène ou de mieux adapter les bâtiments à leur destination. Même si, une fois la guerre terminée, la théorie se confronte vite à la réalité marquée par l'urgence et les difficultés matérielles.

S. Bü.



Flèche en béton de l'église de Martigny-Courpierre reconstruite en 1928-1933 par Albert-Paul Müller, architecte. © Caverne du Dragon/CG02.

Croquis de la reconstruction de la mairie-école de Vauxaillon en 1920. FRAD002 E-dépôt 363 4 H 13

Églises

Reconstruites plus tardivement, les nouvelles églises sont inaugurées par la communauté villageoise tout entière. Ces cérémonies à la fois religieuses et laïques, débutent par un cortège dans les rues pavées. Le maire accueille l'évêque par un discours, puis le prélat bénit l'église et célèbre une messe. Le baptême des cloches refondues donne aussi lieu à des cérémonies financées en partie par les parrains et marraines. Symboles de la communauté reconstituée, les cloches portent des inscriptions dont certaines rappellent la guerre et ses tragédies : « Je sonne en l'honneur des défunts de Braye-en-Laonnois morts pour la France » (bourdon de Braye). En 1932, la commune de Vassogne qui a fait refondre une cloche fêlée, fait même inscrire un message qui dit bien ce que furent les premiers temps de la reconstruction, période encore occupée par la guerre : « Je suis une mutilée de guerre. Bénite le 2 novembre 1884 (...) j'ai dû passer à nouveau par les mains du fondeur Blanchet. (...) j'ai retrouvé ma marraine d'avant guerre et l'on m'a donné un nouveau parrain (...) Reliant le présent au passé, je rappelle les vieux souvenirs de cette paroisse. »

S. Be.



« Le travail, seule langue universelle »



« On se mit à baragouiner toutes les langues, dans les régions.

Quand on apercevait un nouveau compagnon, on se demandait dans quel idiome il fallait lui parler.

Un Tchèque faisait équipe avec un Arabe, sous la conduite d'un Italien ou d'un Français, et tous, croyant mieux se faire entendre, se mettaient à hurler, chacun dans son jargon, s'expliquant la besogne avec de grands gestes et se traitant réciproquement de tous les noms.

Il y avait bien un moment de désarroi, mais, comme le travail est la seule langue universelle et que le geste éternel de remuer la terre ou d'assembler les briques est le même pour tous les pays, il se trouvait qu'au bout de cinq minutes tout le monde avait compris. »

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*, p. 151

Guise. Des ouvriers de la briqueterie. Années 1920. Tous droits réservés. Coll. part.

Reconstruction des écoles de Vregny, probablement par l'entreprise Garibaldi. Vers 1923-1924. Coll. A. Potier. Droits réservés.



Les premières tâches de déblaiement des ruines, de confortement des murs encore debout, de fermeture des huisseries dépassent le potentiel local. Dans l'urgence, on fait appel à l'immense vivier humain que la fin de la guerre laisse disponible.

L'armée française et les prisonniers allemands

On attend beaucoup de l'armée en termes de moyens humains et matériels mais la démobilisation provoque une certaine désorganisation. Le préfet de l'Aisne, Lucien Saint, présente son action comme « presque insignifiante » : on compte 1 800 travailleurs au 1^{er} avril 1919, 2 200 en juin 1919. Les militaires sont attachés à la tâche dangereuse du déminage et à la surveillance des prisonniers de guerre allemands. 50 000 prisonniers sont utilisés dès septembre 1919, assignés au déblaiement par le Service des Travaux de Première Urgence (STPU). Mais, comme le stipule le Traité de Versailles, ils doivent retrouver leur pays « aussi rapidement que possible ». Leur rapatriement se termine au mois de février 1920.

Les ouvriers français

Les ouvriers français sont d'abord peu nombreux (ils sont 20 000 en août 1919) et constituent une masse de journaliers qui s'emploient à tous travaux.

Les travailleurs étrangers

Les travailleurs coloniaux : Indochinois, Kabyles, Chinois (ils sont 5000 en 1920), vivent dans des cantonnements de type militaire à Bazoches, Braine, Courcelles, Bucy-le-Long,



Immigration

La venue de travailleurs étrangers est liée à l'intervention directe de l'Etat. Celui-ci conclut des accords d'immigration avec la Pologne (100 000 ouvriers sont concernés), l'Italie (150 000), le Portugal, la Grèce. Dès 1920, la Confédération générale des exploitants agricoles des régions dévastées se rend en Pologne pour diriger les premiers contingents de travailleurs sur le Chemin des Dames. La Société Générale d'Immigration, créée en 1924 par les compagnies charbonnières, les maîtres de forges mais surtout par les employeurs ruraux, permet aussi d'employer massivement ces ouvriers immigrés dans les régions dévastées.

Carte d'identité et de circulation attribuée à un travailleur chinois en 1920. Crépy-en-Laonnois. FRAD002 E-dépôt 110 2 I 10

Missy, Chassemy, Couvrelles. Encadrés par des Européens, il leur revient les tâches d'exhumation des cadavres et de comblement des tranchées.

Des Espagnols, des Italiens, des Portugais, des Belges, des Polonais, des Chypriotes, des Grecs vont aussi participer au redressement économique et démographique du département en y travaillant et en s'y installant. *L'Argus Soissonnais* de septembre 1919 rapporte que des propriétaires locaux, trop âgés ou effrayés par l'ampleur de la tâche, ont préféré céder leurs droits aux dommages de guerre et vendre « aux Belges de préférence ». C'est ainsi que des Flamands achètent de nombreuses propriétés

entre l'Aisne et l'Ailette et plus particulièrement sur le plateau de Craonne. Très vite assimilés par des mariages avec des Françaises, ces propriétaires font appel massivement à de la main d'œuvre étrangère.

En 1911, 6 970 étrangers, représentant à peine 1% de la population, sont recensés dans le département. 20 ans plus tard, en 1931, ils sont 41 000, soit 8% de la population à vivre dans l'Aisne. Cela est le fruit d'une politique volontariste et organisée, tout comme du choix d'individus désormais installés dans l'Aisne.

S. Bo. et S. Be.



Tergnier. Groupe de maçons en 1919. Coll. part. Droits réservés.

Provisoires

La variété des habitats provisoires

La loi du 17 avril 1919 accorde aux sinistrés une maison provisoire. Mais malgré les efforts de l'administration, l'installation des « baraques » par le Service des Travaux de Première Urgence est lente et reste insuffisante eu égard à l'importance des besoins. Ces baraques sont de différents types.

Le **modèle Adrian** est prévu pour quatre familles, avec, au centre, une buanderie commune.

La **Nissen**, composée de deux parois cylindriques et de deux murs percés de fenêtres, est très basse et oblige ses occupants, selon un article de 1920, à « prendre l'habitude de ne pas se cogner contre la toiture ». Une cloison de 7 cm d'épaisseur la divise en deux pièces exigües.

Le STPU édifie aussi des **cabanons en bois** de récupération. C'est le modèle majoritaire dans l'Aisne en 1920 (52% de l'habitat provisoire).

L'armature et la charpente sont en bois, l'extérieur est constitué de planches clouées sur la structure, percées généralement d'une fenêtre par pièce. Le toit est recouvert de tôles ou de papier goudronné. Plus résistantes, les baraques de **type Puchot** sont bâties sur une dalle de béton, possèdent des murs en pierre et une toiture de tôle.

Construites pour durer, elles sont appelées « semi-provisoires », comme les maisons de bois, et doivent représenter la même valeur qu'une construction démontable.

Du provisoire qui dure

Dès 1926, le Service des Travaux d'Etat des Régions libérées envoie un avis à toutes les communes dévastées, les informant qu'il « ne pourra, dans un avenir très rapproché, assurer l'entretien des abris



Une boutique provisoire à Tergnier. FRAD002 18 Fi 7

provisoires », trop coûteux. L'Etat propose aux locataires des baraques de les racheter avant que la vente ne devienne publique. Les prix sont compris entre 600 et 1 000 francs, à déduire sur les dommages de guerre ou réglés comptant. Les contrats de vente sont signés entre le locataire et le service de la Reconstitution des régions libérées.

Madame Ch. écrit le 27 janvier 1926 au maire de Beurieux pour lui « demander d'acheter une provisoire actuellement louée ainsi que le bâtiment (attendant) ». Elle demande aussi à acheter sa propre baraque.

De grands camps civils

« Un continuel remue-ménage régnait dans ce grand camp civil ».

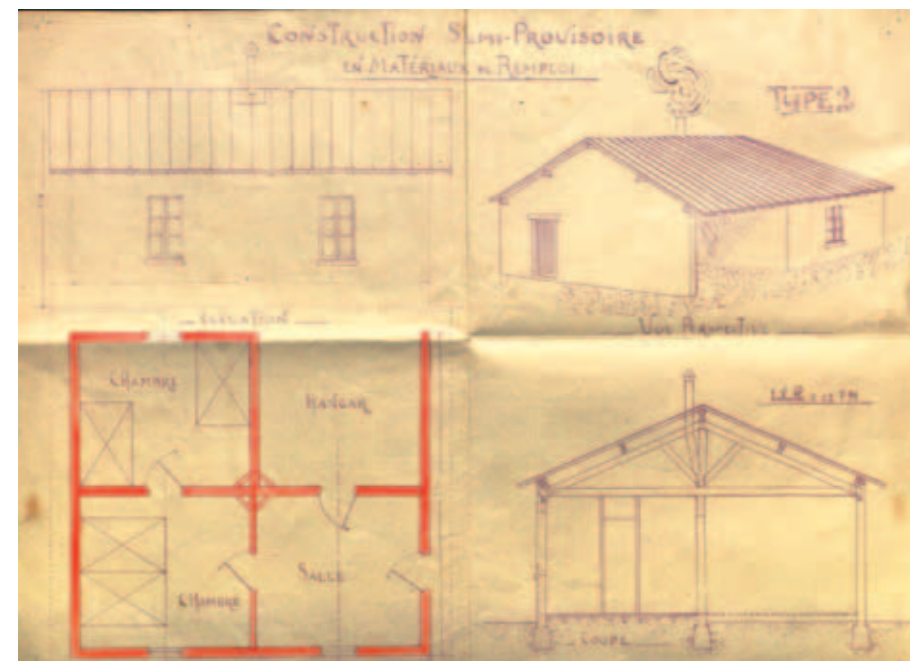
Telle est l'impression de Roland Dorgelès lorsqu'il découvre l'univers des provisoires. En théorie, les baraques doivent être placées en dehors de l'ancien village, sur de vastes espaces nettoyés des débris de la guerre et aplanis. Dans les faits, les baraquements de bois et les « semi-provisoires » sont généralement implantés dans les jardins ou cours des maisons détruites, au gré de la volonté des sinistrés. Les élus locaux et l'administration de la reconstruction peinent à faire appliquer les plans d'alignement prévus.

En dépit de cette apparente désorganisation, l'installation des premières baraques facilite au sein des villages la renaissance et l'organisation de la société républicaine.

La mairie, l'école, l'église, le débit de boissons sont des lieux centraux qui favorisent la communication, les échanges, le commerce.

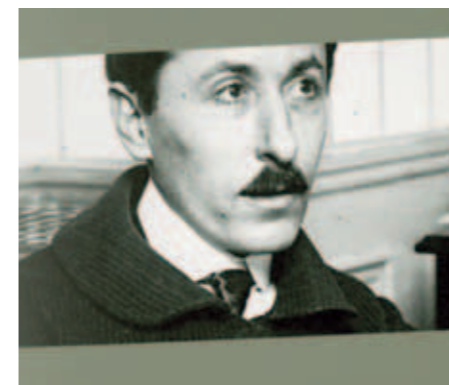
Le café est souvent choisi pour traiter une affaire avec un entrepreneur ou signer un contrat. Certains y cèdent leurs dommages de guerre. C'est aussi un espace de rencontre privilégié pour l'embauche de la main d'œuvre ou même pour la préparation d'un mauvais coup...

S. Be.



Plan d'une habitation semi-provisoire en matériaux de rempli. Type 2. FRAD002 4 H 13 Vaux-Andigny 1-1

Une vision de la reconstruction



Roland Dorgelès. Tous droits réservés.

En 1923, est édité *Le réveil des morts*, œuvre de Roland Dorgelès, auteur des *Croix de bois* (1919). Celui-ci séjourne alors non loin de Laffaux, en compagnie de Georges Monnet qui vient d'acheter les ruines de la ferme de Chimy. Il délivre dans cet ouvrage une vision saisissante du front pionnier qu'est l'Aisne de l'immédiat après-guerre.

Roland Dorgelès dessine le portrait d'une société variée, nouvelle Comédie humaine : les Chinois, les Kabyles, les Espagnols venus pour reconstruire, les habitants de retour sur leurs terres, les nouveaux-venus, des types sociaux comme la veuve de guerre rapidement remariée, le mutilé, l'ancien combattant qui hérite d'une ferme située en zone rouge, le maire, l'aubergiste et sa femme qui ont fait fortune pendant la guerre, l'architecte, les profiteurs de la reconstruction. C'est pour lui la société des premiers temps de l'après-guerre, présentée sous des traits parfois féroces.



Distribution de pain à Chavignon, années 1920. FRAD002 2 Fi Chavignon 7

Le réveil des morts est aussi et surtout un roman sur la difficile sortie de guerre et sur l'oubli qui s'installe peu à peu, à mesure que la reconstruction progresse ou pour que la reconstruction progresse : le roman d'un ancien combattant engagé volontaire dans l'infanterie qui rend hommage à ses frères de tranchée (l'ouvrage est d'ailleurs dédié « à la chère mémoire de (ses) cousins Paul et Raoul tués à l'ennemi ») et, en un morceau de bravoure littéraire, fait se lever les morts venus demander des comptes aux vivants.

Si la dimension fictionnelle doit imposer la distance, il n'en reste pas moins que *Le réveil des morts* est un beau témoignage d'une certaine vision de la reconstruction : vision de ruines qui se relèvent peu à peu malgré tout, désillusion du personnage principal du roman, l'architecte Jacques le Vaudoier, qui s'attendait à trouver une société meilleure là où les intérêts personnels et les éternelles jalousies humaines priment. L'auteur Paul Flamant s'oppose à cette vision dans *Le réveil des vivants*, publié en 1924. Pour lui, la guerre 1914-1918 est un jalon essentiel dans la création d'une nouvelle société et l'œuvre de reconstruction est positive. Celui-ci connaît cependant une bien moindre postérité littéraire.

A. B.



La Fère, abri provisoire. Années 1920. FRAD002 2 Fi La Fère 125

Tourisme de mémoire



Un groupe en visite dans l'Aisne. FRAD002 22 Fi

A la veille de la Première Guerre mondiale, les associations de touristes créées à la fin du XIX^e siècle sont en plein développement : Club Alpin Français (1874), Touring Club de France (1890), Automobile Club de France (1895). Pendant la guerre, ces associations viennent en aide aux soldats (envois de colis, d'équipements, de matériel...) et tentent d'organiser précocement le tourisme d'après-guerre, considéré comme un levier économique essentiel à la reconstruction.

Le tourisme des champs de bataille est en effet vu comme un devoir patriotique, un hommage aux combattants mais aussi une source de revenus pour les régions dévastées, même si localement il suscite parfois des réactions d'hostilité.

Face à l'ampleur des destructions, on se préoccupe pendant la guerre de conserver des traces et de faire venir des visiteurs : dès 1915, une proposition de loi est faite par le député J. L. Breton en vue de préserver certains des paysages nés des premiers combats :

"Dès maintenant, il convient de choisir, le long du front, quelques-uns des villages détruits pour les conserver pieusement... Il serait également utile de garder dans leur aspect les forêts historiques, les terrains de bataille (...)"

Le conflit se prolongeant, la conservation des champs de bataille devient totalement irréaliste et, à la fin de la guerre, on estime que « *le choix des vestiges de guerre doit (...) se limiter en principe à des témoins isolés dont la conservation ne puisse nuire à l'œuvre de reconstitution générale ni occasionner à l'Etat des expropriations excessives* » (Paul Léon dans l'*Illustration* du 23 février 1918).

A. B.

d'après un texte de Martine Becker.

La lettre d'information du Chemin des Dames est éditée par le Département de l'Aisne / hors-série n° 5 / 2009-2010.

Directeurs de la publication :

Yves Daudigny, Philippe Mignot.

Rédacteur en chef : Damien Becquart

Ont participé à la rédaction de ce numéro, sous la direction de Anne Bellouin et Stéphane Bedhome, doctorant, membre du CRID 14-18 : Yves Fohlen, Sébastien Boucher, Sandrine Bücher.

Assistante : Karine de Backer.

Conception graphique : Sylvie Makota.

Remerciements : Archives départementales de l'Aisne, Musée national de la Coopération franco-américaine à Blérancourt, Noël Genteur, maire de Craonne et Conseiller général, Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, Philippe Nivet, Guy Marival, l'association pour la promotion du Centre d'archivage et de recherches historiques sur l'outil et le monde du travail (CARHOMT) à Vassogne, Daniel Pillant, André Potier, la Conservation des musées et de l'archéologie, Céline Pierre (Conservation des musées de la Meuse), Alexis Guilbert, Alain Nice, Patrick Bernard, Alain et Marie-Hélène Sillas, la Société académique de Saint-Quentin, le SiG, M. et Mme Bedhome, Martine Becker.

Renseignements :

mission Chemin des Dames / Familistère de Guise - missionchemindesdames@cg02.fr

Imprimerie : Alliance Impressions / Tirage 10 000 exemplaires.

APPEL : Un inventaire des habitations provisoires de l'après Première Guerre mondiale qui subsistent dans l'Aisne reste à faire. Si vous en connaissez, dans votre commune, ou disposez de sources relatives à ces provisoires, la Caverne du Dragon-musée du Chemin des Dames est à la recherche de telles informations.

Contactez-nous au 03 23 25 14 18 ou sur caverne@cg02.fr

